

# CACES 1-3-5

PROMÉO  
FORMATION



## Public/Pré-requis

Toute personne devant utiliser des moyens de manutention selon la recommandation R389.

## Objectifs

- o Permettre à un opérateur futur utilisateur de transpalette à conducteur porté et préparateurs au sol (levée inférieure à 1 mètre), chariots élévateurs en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6000k, de chariot élévateurs à mât rétractable, de chariots tracteurs et/ou à plateau porteur de recevoir une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise utilisatrice avec un matériel similaire à celui dont elle dispose, et ceci dans une configuration de travail similaire
- o A l'issue de la formation, l'opérateur aura reçu toutes les consignes lui permettant d'effectuer toutes les manœuvres, toutes les vérifications et tous les travaux de manutention à son poste de travail, et ceci sur des chariots élévateurs en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6000kg .

## Durée

5 jours

## Pédagogie

La méthode utilisée est basée essentiellement sur le visuel et la mémoire, avec la remise d'un support pédagogique spécifique.

## Validation

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) en application de la recommandation CNAM R389.

## Programme

### Programme Théorique (commun au CACES 1-3-5)

- o Législation et réglementation
- o Consignes de conduite
- o Capacité nominale (CN)
- o Symbolisation
- o Cas de renversement
- o Entretien de l'appareil
- o Organes de sécurité
- o Responsabilité du conducteur de chariot élévateur et de transpalette
- o Interdictions formelles
- o Distance
- o Lecture de plaque conducteur
- o Vérification avant utilisation
- o Sécurité lors de la mise en charge

### Contrôle des acquis théoriques

### Programme Pratique

- o Présentation des appareils
- o Opérations de prise de poste
- o Evolution à vide ou en charge dans un circuit matérialisé
- o Prise et/ou dépose d'une charge au sol
- o Vérification avant départ
- o Evolution en charge dans un circuit matérialisé
- o Mise en stock et /ou déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- o Gerbage et/ou dégerbage en pile
- o Chargement et/ou déchargement d'un véhicule
- o Opérations de fin de poste

### Contrôle des acquis pratiques

La durée de validité des tests CACES est de 5 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé.

[www.promeo-formation.fr](http://www.promeo-formation.fr)